

IA : Google renonce au projet Maven avec le Pentagone

La levée de boucliers contre un contrat entre Google et la Défense américaine porte ses fruits. Google renonce à poursuivre en 2019 un projet controversé de fourniture d'une intelligence artificielle (IA) à l'armée américaine, rapporte [Gizmodo](#).

Ce projet, nommé Maven, vise à améliorer l'analyse d'images vidéo filmées par des drones militaires. Il s'agit, pour le Département de la défense américain (DoD) de mieux identifier les personnes et les véhicules en mouvement. Sur le papier.

Intitialement, Google avait choisi de ne pas rendre public ce partenariat. Mais il a été révélé par [Gizmodo](#) en mars dernier, soit six mois après sa signature. Depuis, le projet nourrit la polémique en interne. Les uns se réjouissent de tirer profit d'un contrat de plusieurs millions de dollars. Les autres s'opposent vivement à ce projet. Il constitue, selon eux, un premier pas vers l'utilisation d'une IA de Google dans le développement d'armes de guerre avancées. Ce qui constituerait une rupture pour une multinationale dont le slogan informel fut longtemps « Don't be evil » (Ne faites pas le mal)...

Pour tenter de rassurer, Google a d'abord minimisé la portée du projet. « La technologie n'est utilisée qu'à des fins non offensives » déclarait l'entreprise en mars. Elle n'aurait donc pas pour objectif de « faire voler des drones (ou) lancer des missiles ».

Mais ces annonces n'ont pas convaincu.

Militarisation de l'IA

En avril, plus de 3000 employés de Google [opposés au projet Maven](#) ont signé une pétition à l'attention du CEO, Sundar Pichai. Pétition dont le [New York Times](#) a obtenu copie.

Par ailleurs, une douzaine de salariés inquiets d'une potentielle militarisation de l'IA et défiants à l'égard du top management ont démissionné.

Google a finalement préféré reculer plutôt que d'alimenter la polémique. Vendredi 1er juin, Diane Greene, CEO de Google Cloud, a donc annoncé que ce contrat avec le Pentagone ne sera pas renouvelé. Le contrat « Maven » arrive à échéance en mars 2019.

(crédit photo © Mila Supinskaya – Shutterstock)